



LE BROC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14/09/2026

N° 2026-074

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	08
Pouvoirs	2
Suffrages exprimés	10

Vote pour	10
Vote contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à dix-huit heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur Philippe HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 09/09/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM. AIME-LEWIS – AUDIBERT – BERENGER – BUCARO – DALIBARD – GARDENQ – HEURA – SION

REPRÉSENTÉS : Mme RICHARD par M. DALIBARD
M. YACOB par M. HEURA

ABSENTS : Mmes BERNARD – PIROUD – SALINE – SNITSELAAR et M. BIZET

Secrétaire de séance : M. BUCARO

FINANCES

Demande de subvention

Acquisition d'un instrument appelé « Maestro »

Le Maire,

Indique que dans le cadre du développement des actions culturelles, musicales et d'éveil proposées par la commune, il est proposé de procéder à l'acquisition d'un instrument appelé **Maestro**

Précise que Le maestro est un **dispositif sensoriel interactif** qui permet à chacun de devenir « chef d'orchestre », sans connaissance musicale, simplement en posant, retirant ou tournant chacun des cinq modules. Chaque module déclenche une phrase musicale, offrant jusqu'à **3124 combinaisons** pour une expérience intuitive et unique.

Informe que cet équipement sera utilisé de manière mutualisée par plusieurs services municipaux : la **médiathèque, l'école de musique notamment dans le cadre des cours d'éveil musical, le centre de loisirs ainsi que la crèche.**

Indique que cette acquisition permettra ainsi de disposer d'un outil adapté aux différentes actions menées auprès des enfants et des familles, en favorisant l'éveil musical, la découverte et la pratique de la musique dès le plus jeune âge, ainsi que l'accès à la culture musicale.

Propose de solliciter une aide de la Région sud PACA à hauteur de 2 660.00 €

Propose le plan de financement qui s'établit comme suit :

Autofinancement	665.00€
Subvention Région sud PACA	2 660.00 €
TOTAL	3 325.00 €

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_074-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'acquisition de l'instrument « maestro »
- APPROUVE le plan de financement
- AUTORISE le Maire à solliciter une aide financière auprès de la région sud PACA
- AUTORISE le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,**

**Le Maire,
Philippe HEURA**

